



## En direct de la Motte, le bulletin de l'association « Défendre et Servir la Motte »

Bulletin n°1 / Juin 2008

### L'EDITO DE LA PRESIDENTE

Chers Motterains, chères Motte-  
raines!

Voilà 3 mois que les élections  
municipales se sont déroulées.  
Ce grand rendez-vous de la dé-  
mocratie locale fut pour notre  
équipe, l'occasion de vous pré-  
senter un projet alternatif et nova-  
teur pour notre ville. Alternatif car  
nous proposons, pour la 1<sup>er</sup> fois  
depuis 1945, un 3<sup>eme</sup> choix aux  
Motterains. Novateur car nous  
proposons comme principe, une  
gestion non partisane de notre  
commune en concertation avec  
ses citoyens.

Ce choix, près de 10% des élec-  
teurs ont choisi de le porter avec  
nous, et nous les en remercions.

Comme nous l'avons fait savoir  
dans la foulée du 1<sup>er</sup> tour, nous  
avons créé notre association :  
« Défendre et Servir la Motte ».  
Avec celle-ci, nous allons conti-  
nuer à vous informer, développer  
nos idées et participer pleinement  
au débat démocratique sur notre  
commune. Nous irons à votre ren-  
contre et serons à vos côtés afin  
de faire entendre votre opinion.

Dans le respect des idées que  
nous avons développées lors de

la campagne, nous n'hésiterons  
pas à soutenir les projets de la  
nouvelle municipalité si ceux-ci  
apportent véritablement un mieux  
au bien être de notre commune et  
de ses habitants. Mais nous n'hé-  
siterons pas non plus à nous op-  
poser fermement à celle-ci, si  
nous jugeons qu'elle fait fausse  
route.

Mais avant tout, loin de l'opposi-  
tion systématique trop souvent  
dogmatique au point d'en devenir  
caricaturale, nous serons, avec  
vous, force de proposition.

Riche de notre diversité, fort de

« Ensemble, faisons de la Motte une ville gagnante »

**Muriel LLANSOLA LLORENS**  
Présidente de l'association « Défendre et Servir la Motte »

### LES PREMIERS PAS DE L'EQUIPE EN PLACE

Comme beaucoup de Motterains,  
des membres de l'association  
« Défendre et Servir la Motte » se  
sont rendus à la dernière séance  
du conseil municipal pour s'infor-  
mer des projets et décisions de la  
nouvelle majorité.

De projets et décisions, certes il  
en fut question :

**Troublant** : que cache le recrute-  
ment d'un chargé de mission bé-  
névole à plein temps jusqu'au  
mois de septembre en lieu et  
place d'un directeur de cabinet ?  
Que va-t-il se passer fin septem-  
bre ? Ce poste sera-t-il pérennisé  
et cette fois ci à quel coût et de  
quelle manière ?

Rappelons que M Berthoud, à  
juste titre, avait voté contre la  
création d'un tel poste par son  
prédécesseur, jugeant cela inutile  
et coûteux. L'arrivée aux affaires  
de notre nouveau maire aurait elle  
changé son opinion ? M Berthoud  
avait, lors de la campagne, prôné  
la rupture avec la politique en  
place. La rupture certes, mais  
dans la continuité! .....

**Désastreux** : La décision d'abandonner le projet d'extension du centre social Jacques HOCHARD au motif invoqué de réaliser des économies sur la récupération de différents bâtiments :

- le SDIS, local des pompiers, dont la date et le lieu de réalisation de leurs nouveaux locaux ne sont pas encore connus.
- Le bâtiment actuel des Mésanges (APEI) qui devait répondre, à l'origine, à un projet de crèche municipale.

Faire des économies, très bien !!! Mais dans ce cas précis elles risquent avec :

- *un manque de vision* : le principe même de regrouper dans un même lieu l'ensemble des intervenants sociaux avait une vraie cohérence et répondait aux besoins des familles.
- *un manque de projet* : sous prétexte de récupérer des bâtiments à une date que personne ne connaît, on jette le bébé avec l'eau du bain

**Révéléteur** : Et malheureusement, les dégâts collatéraux de cette décision à courte vue se font déjà sentir. Quelle ne fut pas la surprise des assistantes maternelles d'apprendre, lors d'une réunion ayant comme motif l'écoute de leurs besoins, que le projet de salle de rencontre et de partage d'activité, projet promis depuis 14 ans et fortement défendu par notre équipe aux dernières élections, allait encore attendre. En l'absence de dialogue et devant un tel marché de dupe, écœurées nombre d'entre elles ont préféré quitter la salle en étant prêtes à abandonner leur agrément.

Il faut se rappeler que le nombre d'assistantes maternelles était de 87 en 2001 contre 52 aujourd'hui. Avec de telles pratiques, comment continuer à susciter de telles vocations ?

De plus, pour ceux qui prendront le temps de relire le programme de l'équipe en place, il pourront s'apercevoir que ce projet avait, pourtant, été défendu par la majorité actuelle.

M Berthoud avait comme slogan, lors de sa campagne, : « *pour un nouvel élan* ». Trois mois après, force est de constater que l'élan est déjà brisé.

**Contradictoire** : Par contre, pour le projet « d'éco-village », prévu au niveau de la carrière des granges, il n'est apparemment pas question d'économies. La décision de lancer une première phase d'étude de faisabilité sur ce projet a été voté à l'unanimité des conseillers, minorité comprise. Le maire nous a expliqué son empressement par le fait qu'il pourrait, peut être, faire subventionner en partie cette première phase d'étude par le conseil général. Il aurait pu également, s'il l'avait voulu, faire les mêmes démarches auprès de la CAF pour subventionner l'extension du centre social. Rappelons pour mémoire que 80% de l'agrandissement de la halte garderie avait été financé par cet organisme.

**Piteux** : Mais les citoyens présents ce soir-là retiendront surtout, plus que le fond de ce conseil, la forme. Une joute orale de 2h entre l'ancien et le nouveau maire. Apostrophes, petites piques, tous les sujets furent l'occasion pour nos 2 amis de refaire le débat du 2<sup>nd</sup> tour. Malheureusement ces agitations puériles, perturbant la sérénité des débats, ne furent point des plus efficaces pour amener un véritable dialogue de fond sur tous ces sujets, bien au contraire.

## Dernière minute

Interpellé par des Motterains, nous posons la question de la sécurisation de la nouvelle aire de jeux, située au bord de l'avenue J.M Michelier. Faudra t-il attendre un drame avant la mise en sécurité du site ?

✂ -----

Adhérer à l'association « **Défendre et Servir la Motte** »

Nom ----- Prénom -----

Adresse ----- E-Mail -----

----- Cotisations :  simple-15€  couple-20€

-----  Personne à faible revenu (chômage, RMI, Étudiant) - 5€

-----  Libre (indiquez le montant) \_\_\_\_\_ €

Renvoyer votre demande d'adhésion à l'adresse suivante : *Chèque à l'ordre de :Défendre et Servir la Motte*

**Association Défendre et Servir la Motte, 3531 rte de l'épine,  
73290 la Motte servolex**

"ne pas jeter sur la voie publique"